



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 49 (1950), p. 85-114

Jean Vercoutter

Les statues du général Hor, gouverneur d'Hérakléopolis, de Busiris et d'Héliopolis (Louvre A. 88, Alexandrie, s.n.) [avec 5 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzaban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric

LES STATUES DU GÉNÉRAL HOR,
GOUVERNEUR D'HÉRAKLÉOPOLIS, DE BUSIRIS
ET D'HÉLIOPOLIS

(LOUVRE A. 88, ALEXANDRIE, S. N.)⁽¹⁾

(avec cinq planches)

PAR

JEAN VERCOUTTER.

A. Statue du Louvre (A. 88).

Le Musée du Louvre possède une statue de granit noir⁽²⁾, de ce style froid et conventionnel mais pourtant élégant, qui caractérise l'extrême fin de l'art pharaonique depuis l'époque saïte jusqu'aux premiers Ptolémées. Bien que les mutilations qu'elle a subies la rendent d'un intérêt médiocre du point de vue archéologique, cette statue mérite de retenir l'attention par l'importance du texte gravé sur le pilier dorsal⁽³⁾. Le général Hor est représenté

⁽¹⁾ Dans tout cet article, je me servirai du système d'abréviation proposé par M. J. Janssen dans *Chronique d'Égypte*, 47 (1949), p. 86 et suiv.

⁽²⁾ Louvre A. 88 (haut. 1 m. 19); cf. DE ROUGÉ, *Not. Mon.* (1877), p. 42; BOREUX, *Catal.-Guide*, p. 52 et ci-dessous, pl. I-III. Je remercie M. Vandier, Conservateur en Chef du Département égyptien, qui m'a aimablement autorisé à publier cette statue.

⁽³⁾ Ce texte a été publié par Pierret dans *Rec. Insc. ... du Musée du Louvre*, I, p. 14 (1880) et repris, à l'exception de la colonne 4,

Bulletin, t. XLIX.

par Brugsch, dans son *Thesaurus*, VI, p. 1251-1252 (1891). Breasted l'a traduit (*B. A. R.*, IV, § 968-971, p. 494 et suiv.). Bien qu'il ait utilisé un estampage pour améliorer les lectures de Pierret et de Brugsch — souvent incorrectes — Breasted laisse de nombreux passages en lacune, notamment à la colonne 3 dont le sens et l'importance semblent lui avoir échappé. Pierret avait déjà noté (*loc. cit.*, p. 14) : « l'inscription en est très fruste... non seulement la traduction mais la lecture en est fort difficile ».

debout, les bras retombant le long du corps ; il n'y a pas lieu de tenir compte des mains, légèrement repliées bien que les poings ne soient pas serrés ; ce mouvement, très peu égyptien, est l'œuvre d'un restaurateur moderne ⁽¹⁾. La jambe gauche se porte en avant. Il est vêtu d'un pagne court, finement plissé et croisant de gauche à droite. La ceinture, dépourvue de houcle, ne porte aucun décor. La tête manque et on ne voit aucune trace, ni sur la poitrine ni sur les épaules, d'une coiffure longue, le crâne devait donc être rasé, comme cela arrive si souvent à basse époque ⁽²⁾. Les pieds, cassés à hauteur de la cheville, ont été restaurés. Il ne reste rien du socle primitif. La pierre est soigneusement polie (cf. ci-dessous, p. 101). L'inscription qui nous intéresse est gravée en quatre colonnes sur un pilier dorsal qui se terminait peut-être en forme de triangle ⁽³⁾, mais la partie supérieure, adossée à la nuque et à la tête, a disparu avec celle-ci.

L'inscription a été jadis détachée de la statue, sciée en trois morceaux, puis, deux de ceux-ci ont été replacés sur la statue au moyen d'un ciment. De Rougé, dans la première édition de sa notice sur les monuments du Louvre ⁽⁴⁾, note : « Les inscriptions qui décorent la face postérieure avaient été, à une époque ancienne, sciées pour être employées comme plaques à cause de la beauté de la matière, M. de Longpérier les a retrouvées, malheureusement un peu frustes, et les a fait remettre en place ». Il semble que le morceau supérieur n'ait pas été retrouvé à cette époque (1849) ; je n'ai pas eu plus de succès lorsque je l'ai recherché à mon tour près d'un siècle plus tard. Le

⁽¹⁾ Le bras droit est cassé en diagonale du milieu du biceps jusqu'au coude. L'avant-bras et la main sont donc l'œuvre du restaurateur. Le bras gauche, est intact mais la main a été brisée en diagonale à la naissance des phalanges ; le pouce allongé le long du pagne a subsisté de même que les extrémités des phalangettes qui font un angle droit avec le pouce. Il semble bien, d'après la position et des métacarpiens et des phalangettes, que cette main tenait un objet cylindrique (cf. LEGRAIN, *Statues et statuettes* (C. G. C.), III, où les statues n^{os} 42204, 42236, 42243 tiennent un rouleau dans chaque main). D'autres sta-

tues ont une main à plat et l'autre refermée sur un objet (*ibid.*, 42202, 4248).

⁽²⁾ Cf. LEGRAIN, *loc. cit.*, n^{os} 42204, 42243 ; BORCHARDT, *Stat. (C. G. C.)*, III, n^{os} 720, 721, 722, 725, 726, etc.

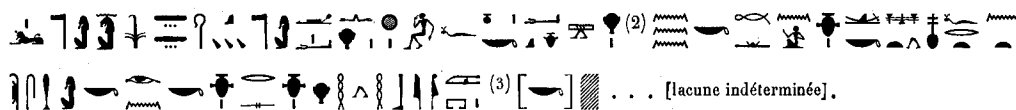
⁽³⁾ Les statues de ce type, bien qu'elles apparaissent à la XXII^e dynastie, sont surtout fréquentes à l'époque ptolémaïque (cf. entre autres, FAIRMAN, *J. E. A.*, 20, p. 1-4.)

⁽⁴⁾ DE ROUGÉ, *Notice des monuments exposés dans la Galerie d'antiquités égyptiennes au Musée du Louvre*, Paris, Vinchon, 1849, p. 24 (A.87) — la statue ne portera son numéro définitif (A. 88) qu'à partir de l'édition de 1852.



... <qui fait> des choses utiles dans Hérakléopolis, qui veille (a) à restaurer Naret, qui protège Hérakléopolis et repousse ses adversaires (b), qui protège celui qui s'attarde dans ses rues aussi sûrement que (lit. comme) dans un sanctuaire (c), qui éloigne les ennemis de son territoire, l'administrateur (d) du territoire d'Hérakléopolis, le général Hor, fils du chef des soldats (e) du territoire de Busiris, Psammétique (f), mis au monde par la dame Neferou-Sebek. Il dit :

§ 2. — Invocation à Horshéfi :



Ô mon maître, mon dieu, Horshéfi, roi du double pays, prince des rivages (g), dieu unique qui n'a pas d'égal (h); je suis un (homme) loyal (i) qui t'est fidèle (lit. qui marche sur ton eau (j)), j'ai rempli mon cœur de toi (k), la belle route de celui qui obéit à ta majesté, tu as fait que mon cœur la désire (lit. soit (tendu) vers elle) (l). Mon cœur cherche le bien dans [ton] temple (m)...

§ 3. — Constructions dans le temple d'Horshéfi et dans les temples voisins :



(1) Pierret et Brugsch, suivis par le *Wb.*, ont lu le *w* avant le *hry*; notre lecture est certaine, cf. pl. III.

(2) Le *⚡* de la copie de Pierret n'existe pas.

(3) Pierret et Brugsch n'ont pas vu le *□□*, très net cependant.

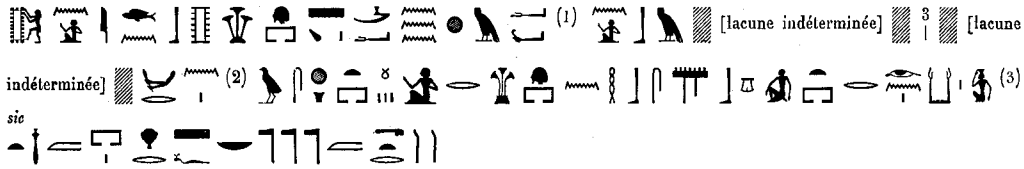
(4) Le groupe *snw* indiqué comme une lacune

par Pierret, et comme douteux par Brugsch, est très net sur l'original.

(5) La lecture *●* de Pierret et celle de Brugsch sont à rejeter.

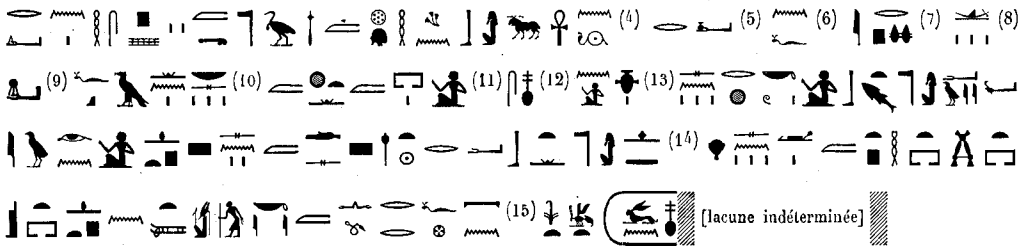
(6) Lu à tort *⚡* par Pierret.

(7) Le *—* est sûr.



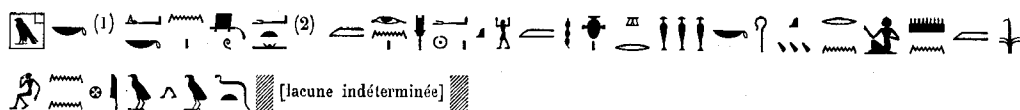
... [j'ai fait...] < un portique > (n) dans la grande avant-cour d'Horshéfi, en travail excellent qui n'a pas son pareil, les colonnes sont en granit, le porche (o) est en bon sapin du Liban, les nombreux ornements (p) sont en or à l'imitation de l'horizon du ciel, ses murs Sud et Nord sont en belle pierre blanche de calcaire, la porte intérieure (q) est en granit incrusté d'or et les battants sont en électrum. J'ai restauré le sanctuaire de Haute Égypte (r), le sanctuaire de Basse Égypte et le sanctuaire du Sud et du Nord dans cet endroit, ainsi que le temple de Nehebkaou. J'ai bâti un mur autour du lac Mâ (s) et j'ai démoli (t) [lacune indéterminée] ...³... [lacune indéterminée] j'ai embelli (lit. j'ai rendu magnifique) la première cour (lit. salle de l'armée) près de Hebesbeget (u). J'ai fait (v) véritablement (w) un travail excellent dans le domaine d'Horshéfi, maître des dieux.

§ 4. — Donations de terrains et d'objets :



J'ai fait une donation de deux terrains (x) (vignobles) au (y) dieu, la grande âme (?) primordiale (z), Heneb, (aa) le bélier vivant (où l'âme vivante) de Ré, afin


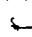
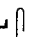



































- | | |
|---|--|
| (1) et non comme le donne Pierret. | (10) Le nb que Pierret et Brugsch ont lu k est sûr. |
| (2) Pierret n'a pas lu le groupe dsr-n-i. | (11) et non comme dans Pierret. |
| (3) Pierret a oublié le t, Brugsch l'a mal placé. | (12) Pierret et Brugsch fautivement . |
| (4) Et non comme ont lu Pierret et Brugsch. | (13) Le omis par Pierret et Brugsch a été en grande partie détruit lors du découpage du texte à la scie (cf. ci-dessus, p. 86). |
| (5) Pierret et Brugsch à tort. | (14) Pierret a interverti l'ordre des signes et lu au lieu de . Brugsch a lu . |
| (6) Pierret a oublié le n. | (15) Le est mal gravé mais distinct. |
| (7) Pierret a omis le p de irp. | |
| (8) Pierret au lieu de la barque. | |
| (9) Pierret et Brugsch au lieu de . | |

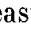
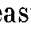
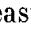


J'ai fait ces choses (lit. cela) le cœur joyeux sans (an) . . . là-dedans. Puisses-tu ouvrir mes bras [afin que] j'embrasse (ao) . . . qui était dans mon cœur, pendant que je faisais des fondations dans ton temple. Place tes bras derrière moi (c'est-à-dire protège moi) en vie, santé, force, (car) j'ai accompli ce qui était dans mon cœur (c'est-à-dire ce que j'avais projeté) dans ton temple. Puisses-tu me donner la récompense (ap) de ce que j'ai fait : une longue durée de vie (aq), en douceur de cœur, en étant dans tes faveurs (ar), ô Prince des rivages, que mon nom soit stable dans Hérakléopolis, jusqu'à ce que l'éternité vienne . . .

NOTES DE LA TRADUCTION.

(a) *Rs*, *swd*;, *dr* sont des participes imperfectifs actifs, employés comme épithètes et précédant le nom du général Hor. Le texte est construit de la même façon sur la statue de Djed-Her le Sauveur (*A. S. A. E.*, XVIII, p. 144, l. 53-61).

(b) Cf. Djed-Her le Sauveur (*A. S. A. E.*, XVIII, p. 154), l. 188-189                                       *qui châtie les séditeux dans sa ville.*



(c) Cette phrase est particulièrement difficile et nous ne nous dissimulons pas le caractère hypothétique de notre traduction. Il faut évidemment écarter l'interprétation de Breasted (*A. R.*, IV, § 968) qui voit dans  (qu'il lit *sdr*) le verbe à la forme *sdm.f*, avec sujet nominal, d'une phrase circonstancielle : *repelling her obstructors when the [filthy] lay in her streets*. Cette traduction doit être rejetée pour la raison que nous avons manifestement une suite de participes (cf. note a) et que le parallélisme évident de la construction serait sinon rompu tout au moins très atténué si l'on voyait dans  une forme *sdm.f*. La difficulté de la phrase réside essentiellement dans la lecture du signe . Ce signe admet, en effet, plusieurs lectures : *sdr* (*Wb.*, 4, 390); *mkî* (Stèle de Mendès, *Urk.*, II, 35; *M. D. I. A. K.*, 12, 114, l. 10 et PIEHL,

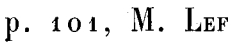
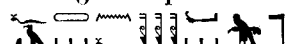
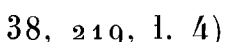
(1) Pierret donne *nb*. — (2) Pierret a omis le *t*.

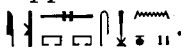
Insc. Hiér., I, LXXXIX, j); *hrs* (LEFEBVRE, *Pétosiris*, *Insc.* 62, 5 et *Vocab.*, p. 52); *wrs* (*J.E.A.*, 5, pl. XXI, entre p. 126 et 127, texte A, l. 3 et B, l. 5); *šsm* (GAUTHIER, *D.N.G.*, 5, 145); *i;t* (WRESZINSKI, *Inscr. aus Wien*, III, 2, p. 164); *nmyt* (*Wb.*, 2, 266)⁽¹⁾. Certaines de ces lectures peuvent être écartées immédiatement, si l'on admet, ce qui paraît évident, que le mot 𓂏 est comme *rs*, *swd*, *hsf* et *dr* un participe imperfectif actif (cf. ci-dessus, note a). C'est ainsi que *sdr*, *hrs* et *wrs* étant tous trois intransitifs doivent être rejetés, puisqu'ils ne peuvent admettre de complément direct comme en admet le mot 𓂏 dans notre texte. *Šsm* ne présentant aucun sens, il ne reste donc comme lectures possibles que *i(;)t* et *mki*. La lecture *i;t* dérive manifestement du nom du lit à l'Ancien Empire : *yt* et le *Wb.*, 1, 23, signale l'écriture tardive $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$. Notre statue date d'une époque où les scribes ne reculaient pas devant les jeux d'écriture (cf. par exemple, Stèle de Naples, l. 6, où $\text{𓂏} \text{hh}$? (*sic*) sert à écrire $\text{𓂏} \text{hh}$ « chercher »). On pourrait donc y voir le verbe *ity* « saisir » (*Wb.*, 1, 149). Le sens de *mki* « protéger » écrit simplement 𓂏 , bien que cette graphie ne soit pas indiquée au *Wb.*, est fréquent à basse époque (cf., entre autres, *Urk.*, II, 35 : « le roi vaillant ... qui protège l'Égypte » $\text{𓂏} \text{𓂏}$). Nous avons donc à choisir entre deux lectures, l'une bien attestée (*mki*), l'autre hypothétique (*ity*); or, suivant que l'on adopte l'une ou l'autre, la phrase : *d;yt-hr m mr-s mi-ht ihyt* se rapporte à un ennemi que le général met hors d'état de nuire en le saisissant, ou à un être inoffensif qu'il protège. S'il n'est pas très difficile de donner un sens hostile à l'expression *d;yt-hr*, la racine *d;* ayant de nombreux sens péjoratifs (cf. *d;yw* « adversaires », *d;yt* « mal ») qui autoriseraient, à l'extrême rigueur, une interprétation du reste non attestée par ailleurs, du type * « le méchant-devisage » = « l'ennemi » (cf. le « filthy » de la traduction de Breasted), le reste de la phrase en revanche se prête mal à cette interprétation, elle est donc à écarter. Reste la traduction : « qui protège ... dans ses rues comme dans ... »; elle se heurte à deux difficultés : le sens de *d;yt-hr* et celui de *ihyt*. *D;yt-hr*, malgré la présence du 𓂏 , sans signification à cette époque, doit se rattacher

⁽¹⁾ La lecture *mk* « vois » signalée par Spiegelberg (*R. T.*, 24, p. 34-36) est manifestement une erreur de l'auteur. Dans les deux cas, il s'agit du verbe *sdr*, il faut traduire

« j'ai passé la nuit étant éveillé, quotidiennement, sans dormir, pour rechercher les choses qui te seraient utiles » et non « Vois? j'ai veillé... » comme le fait Spiegelberg.


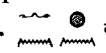
du Caire, 45327, l. IV (publ. IVERSEN, *loc. cit.*, pl. 1 et p. 7, n. 10 : ...  le champ... dont le propriétaire (est)...), Nb est écrit ici pour nbw. Le fait qu'il y ait eu au moins deux propriétaires pour ces terrains est montré par l'emploi du pronom-suffixe pluriel sn quelques mots plus loin (snfr-n-i ib-sn).

(ae) snfr-ib désigne certainement, comme le mot *fk*, un paiement, cf. LEFEBVRE, *Pétosiris*, Insc. 106; l. 13-15, que M. LEFEBVRE traduit (*op. laud.*, Description, p. 187) : « J'ai parachevé ce tombeau dans cette nécropole, et tous ceux qui y travaillèrent me remercièrent de ce que je fis pour eux, (car) je leur fus agréable de toute façon (m iht nb)....., les comblant de biens ». Dans A.S.A.E., XX, p. 101, M. LEFEBVRE avait traduit :  — J'ai réjoui leurs cœurs par toute sorte de choses et de biens m'appartenant (?) pour (prix) du travail qui y a été fait. Si l'on tient compte de la statue A. 88 du Louvre, on est tenté de restituer ainsi ce passage désespéré de Pétosiris (cf. LEFEBVRE, *l. c.*, Description, p. 187) : Snfr-i ib-w m ht nb m <pr-i> nfr s nb hr etc... = Je les ai payé (lit. j'ai contenté leur cœur) de biens de <mon avoir> et tout homme qui travailla à la tombe fut heureux. M. Lefebvre cite en note le texte d'Amenemhat (cf. note ac, ci-dessus) et la stèle d'un grand prêtre de Memphis (= BRUGSCH, *Thesaurus*, V, p. 924, l. 11-12) :  il paya les artisans en présence de ce dieu et il les régla au moyen de toutes sortes de biens. Cf. également la stèle de Manshiyet-eš-Šadr (A.S.A.E., 38, 219, l. 4) :  alors Sa Majesté paya (lit. récompensa) ce chef de travaux avec de l'or et de l'argent. *Fk* et snfr-ib ont manifestement un sens très voisin qui est le mieux rendu par notre mot « payer » ; en effet, les contrats démotiques emploient pour désigner la vente une expression très proche de snfr ib : ils disent : mtr h;ty « équilibrer le cœur » (cf. entre autres, MALININE, *Contrat de vente*, Papyrus Lille n° 801, *Rev. égypt.*, t. VII (sous presse), l. 1 du texte). Il est à noter que ces trois textes (*Pétosiris*, Stèle Harris, A. 88) sont sensiblement de la même époque.

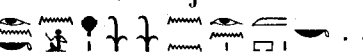


(af) Remarquer l'archaïsme pour écrire 2 en écriture phonétique, qui rappelle les textes de l'Ancien Empire, cf., par exemple, *Urk.*, I, 147, 3, .


(ag) Le *Wb.* ne donne pas d'autre sens à ds que « Feuerstein ». Bien que l'on connaisse des objets en silex (une stèle du Louvre a été gravée en cette matière et des vases y ont été taillés ; cf. BOREUX, *Cat.-guide*, p. 551 ; LUCAS,

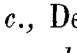
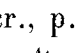
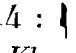
mois d'hiver, le premier jour (1^{er} Tybi), cf. BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 1363, et non le 4^e mois, 5^e jour (5^e Pharmouthi).

(an) Sans doute faut-il restituer une phrase du même type que dans Montouemhat, B, l. 4 (*O.L.Z.*, 13, col. 390, pl. IV), ...  quant à cela Il n'y a rien de mensonger (lit. odieux) là-dedans, il n'y a pas de vantardise (là-dedans).

(ao) Pour *pgz*, dans un contexte également obscur, cf. GRIFFITH, *Rylands Papyri*, III (= Pap. IX, 21, 18), p. 109 et 249.

(ap) Le thème de la récompense sur terre se retrouve exprimé à peu près dans les mêmes termes dans Djed-Her le Sauveur (*A.S.A.E.*, XVIII, p. 150), l. 126 : ...  La récompense que tu as faite pour moi, à cause de ce que j'ai fait dans ton temple... tu as fait que je devienne vieux dans ma ville, imakhou dans mon nome, tout en étant dans tes faveurs. De même dans LEFEBVRE, *Pétosiris* (Insc., 61, 27 et surtout 62, 5) :  (également Insc. 65, 12 et 81, 88) M. LEFEBVRE, *l. c.*, Descr., p. 83, traduit : *J'ai fait tout cela pour obtenir que ma vie se prolonge dans l'allégresse.*

(aq) Cf. Stèle de Naples (édit. Tresson), l. 14 :  *Puisses-tu me donner une durée de vie prolongée dans l'allégresse*; cette formule apparaît aussi dans les stèles de fondation (cf. IVERSEN, *Two insc. concerning private donations*, p. 9, n. 19) et elle est fréquente sur les stèles du Sérapéum (cf. ci-dessus, ap).

(ar) *hr hswt n...* se rapporte généralement au roi. Ici il s'agit du dieu, la même formule est employée dans les textes de *Pétosiris* en se référant à Thot : cf. LEFEBVRE, *Pétosiris*, Insc. 81, 89 = *l. c.*, Descr., p. 144 :    *Puissé-je être l'objet des faveurs du maître de Khmounou.*

B. Statue d'Alexandrie (s. n.).

Dès 1905, Daressy⁽¹⁾ signalait la parenté qui unissait un fragment de statue trouvé à Alexandrie avec la statue du Louvre que nous venons d'étudier. Comme on peut s'en rendre compte en comparant les deux monuments (cf. pl. I et III), le style est en effet identique (cf. pl. I-II et IV). Si la statue d'Alex-

⁽¹⁾ *A. S. A. E.*, V, p. 127.

col. 4) et a été érigée par un militaire comme l'était Hor. Il est donc hors de doute que c'est, non pas le père de Hor, comme le pensait Daressy, mais le général lui-même, qui a fait exécuter à la fois la statue d'Alexandrie et celle du Louvre, d'où l'intérêt de publier conjointement les deux monuments.


TEXTE ET TRADUCTION.

Le texte d'Alexandrie est, bien entendu, fragmentaire. Si l'on en juge par la statue du Louvre de mêmes dimensions, il doit manquer environ une vingtaine de cadrats à la partie supérieure et une dizaine à la partie inférieure, soit près de la moitié de l'inscription dans son ensemble. Le récit semble, lui aussi, suivre le même ordre que sur la statue du Louvre, bien que l'importance relative des diverses parties soit très différente. L'éloge, les titres et la généalogie du dédicant (§ 1) sont beaucoup plus développés que sur la statue du Louvre puisqu'ils couvraient la colonne 1 en son entier et toute la colonne 2, pour se terminer, selon toute probabilité, sur la colonne 3. L'invocation au dieu semble en revanche avoir été très réduite (suivant en cela l'inscription du Louvre); elle fait corps avec l'énumération des constructions faites pour le dieu (§ 2) et n'occupait, au maximum, qu'une colonne du texte ou, plus vraisemblablement, les 3/4 d'une colonne. Comme dans le texte du Louvre, il semble qu'il y ait eu une allusion à des donations (§ 3), allusion qui devait occuper la partie supérieure de la colonne 4; il n'en reste plus que la fin, très comparable, d'ailleurs, à celle de la statue du Louvre. Le paragraphe 5 du texte du Louvre ne semble pas avoir eu d'équivalent sur la statue d'Alexandrie, qui passe immédiatement, après l'allusion à la donation, aux conclusions (§ 4) qui occupent la fin de la quatrième colonne et sont, par leur esprit, très comparables aux conclusions de la statue du Louvre.

§ 1. — Éloge et titres du dédicant :


1  (1)  (2)  ^{tr.}  (3)  (4)

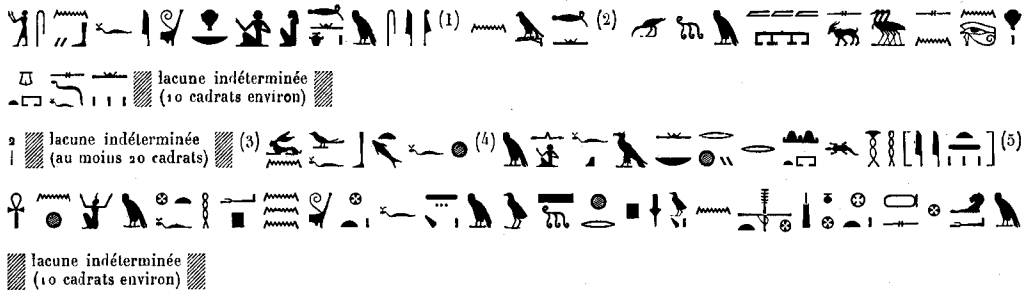
(1) Daressy n'indique qu'une lacune d'un cadrat.

(2) Daressy a lu .

(3) La lecture de Daressy entre *ib(w)* et *nh* est entièrement conjecturale. La pierre très abîmée

en cet endroit ne porte que quelques traces pratiquement illisibles, cf. pl. IV et ci-dessous, note *b*.

(4) L'estampage semble porter ici  mais il se peut que ce soit un défaut de la pierre.



... [d'un conseil utile par] ses écrits (a), qui entre le premier et sort le dernier, abri d'airain [qui protège] le peuple (b); celui dont la santé est désirée par tout homme (c), au cœur rempli des volontés du dieu (d); qui restaure ce qui a été trouvé en lacune dans les temples, qui momifie leurs âmes divines (c'est-à-dire : les animaux sacrés) dans la nécropole (e); qui fournit en aliments [leurs autels]..... (un qui est sans) péché (lit. sa faute) (f), son horreur c'est l'homme qui ne sait pas payer (g) (lit. qui ignore le paiement), possesseur de plus de biens que le grenier royal (lit. le double Grenier) (h). Riche de récoltes (i), une multitude (lit. millions (d'êtres)) vit (j) dans sa ville, inondation (k) de sa ville (lorsque) le pays manque d'eau (l), l'administrateur du nome de Busiris (ou Mendès), d'Héliopolis, de... (m) le Comte... (n).

§ 2. — Invocation au dieu et mention de constructions :



[Il dit, ô mon dieu... Horshéfi, maître] de tous les dieux (o) je suis un (homme) juste de cœur (p) qui t'est fidèle (q); ta crainte est dans mon cœur chaque jour. J'ai fait (r) un grand portique (s) dans le fond (t) de la grande avant-cour d'Horshéfi, la colonnade est en granit, le porche [en sapin, etc...] ...

(1) Le | est peu distinct, mais ce n'est certainement pas un |. Ce pourrait être un trait simple, cf. l'écriture de *shr* dans Z. Ä. S., 18, p. 51.



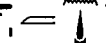




(2) et non comme l'a lu Daressy.



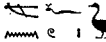
(3) Le — qu'indique la copie de Daressy n'existe pas.

(4) et non de Daressy.

(5) Les lectures de Daressy depuis 's' jusqu'à 'nh' sont conjecturales (cf. ci-dessus, p. 102-3), la leçon que nous proposons est plutôt une restitution qu'une lecture, bien qu'elle coïncide avec les traces subsistantes.


(6) Le t de nt a été omis par Daressy, il est très net sur l'original.

est le cas pour la phrase incriminée) est attesté, cf. GARDINER, *Gramm.*, § 117, p. 93 et l'exemple cité (*Sin. B.* 50). La comparaison avec Hapi existe dès la XXVI^e dynastie, cf. Montouemhat (*O.L.Z.*, 13, col. 390, pl. IV), l. 10 : *Nobles et pauvres (étaient heureux) ♀  ♀  ♀  ♀  ♀  ♀  ♀  ♀ ♀*

(v) L'écriture de *rh.kwi* est nettement ptolémaïque (le *Wb.*, 2, 442, indique pour *rh* l'écriture  avec un échassier). Ici c'est manifestement un  mais la gravure est trop fruste pour pouvoir déterminer ce que l'oiseau tient dans son bec (cf. dessin, pl. V). Le même signe apparaît à la même époque, avec la même valeur, dans une inscription de Vienne, cf. BERGMANN, *Z.Ä.S.*, 18, 51 (l. 4 du texte. *Mon conseil* (lit. *ma bouche*) *était invoqué par le souverain de l'Égypte*  *... (car) il m'aimait, et il connaissait mon dessein*).

(w) L'emploi de *hr* paraît être archaïsant.

(x) *Hr* est un pseudo-participe introduit par *di-k*; cf. LEFEBVRE, *Gram.*, § 349, p. 174.

(y) Peut-être avons-nous ici une allusion aux guerres perso-macédoniennes auxquelles Hor, comme le Semataoui-tefnakht de la Stèle de Naples, dut être mêlé, bien malgré lui sans doute. La Stèle de Naples attribuée de même, à Horshéfi, la victoire d'Arbéles; cf. l. 10  *tu as repoussé les Asiatiques* (cf. TRESSON, *B.I.F.A.O.C.*, 30, p. 390).

(z) Cf. LEFEBVRE, *Pétosiris*, Insc. 65, 12-14 = Descr. p. 170 : (Osiris parle) « *Que ta vie se prolonge, puisque tu m'es fidèle; que soient multipliées les années de celui qui a construit ce tombeau* ».

COMMENTAIRE GÉNÉRAL.

Comme on le voit, ces textes, et particulièrement le texte A, sont importants à la fois pour la topographie du temple d'Horshéfi à Hérakléopolis, et pour l'aspect syncrétique que revêtait la religion de ce dieu à basse époque (cf. notamment A, col. 3). Mais l'examen des questions religieuses, que posent ces textes, dépasserait de beaucoup le cadre de cet article et je voudrais m'en tenir au seul problème de la datation des deux monuments.

Pour les premiers égyptologues qui s'intéressèrent à la statue du Louvre, il ne fit aucun doute qu'elle était de la XXVI^e dynastie. De Rougé y voyait « un des chefs-d'œuvre de l'art saïtique »⁽¹⁾ et Pierret notait « statue . . . de

⁽¹⁾ DE ROUGÉ, *Notice des monuments . . . au Musée du Louvre* (1849), p. 24.

la fin de l'époque saïte»⁽¹⁾. Boreux écrivait : « Cette statue . . . par l'élégance et la finesse du modelé, s'apparente . . . aux meilleures pièces de la XXVI^e dynastie »⁽²⁾. Breasted n'hésitait pas, de son côté, à la dater de la même époque : « This fragmentary inscription . . . illustrates the excessively religious spirit of the Saitic age »⁽³⁾; Kees, cependant, se garde de donner une date et se contente de considérer l'inscription comme tardive⁽⁴⁾, tandis qu'Erman et Grapow la classent dans l'époque grecque⁽⁵⁾. Pour la statue d'Alexandrie, Daressy ne fait aucune appréciation, se contentant de faire le rapprochement avec la statue du Louvre⁽⁶⁾. La difficulté vient de ce que les textes, comme certaines statues de Tanis⁽⁷⁾, ne portent pas de cartouche. On ne peut donc dater ces statues que par le style de la sculpture et par les inscriptions elles-mêmes (formes des signes, particularité des graphies, etc.). Si les monuments nous étaient parvenus intacts, nul doute que le style à lui seul nous eût permis de les dater avec une approximation suffisante; mais les têtes manquent et, avec elles, a disparu toute chance d'obtenir une certitude par l'analyse archéologique. Il faut reconnaître cependant que, pour la statue du Louvre, la plus complète, le style général est bon. Il est malheureux que les pieds et les mains brisés nous enlèvent de bons critères; cependant, la naissance du cou est traitée avec force et sobriété, la poitrine n'a pas la lourdeur du modelé ptolémaïque; les épaules tombent bien; le modelé des genoux est bon, enfin, le pagne finement plissé n'est pas de la forme habituelle à très basse époque, il semble que ce soit une imitation du pagne de l'Ancien Empire. Pour ces diverses raisons la statue du Louvre se rattacherait plutôt à l'art saïte⁽⁸⁾ qu'à l'art ptolémaïque, sans que l'on puisse d'ailleurs avoir aucune certitude. La statue d'Alexandrie est trop fragmentaire pour que son style puisse être analysé avec quelque profit; il faut noter, cependant, que le modelé du genou, très vigoureux et la façon de traiter le pagne la rendent très

⁽¹⁾ PIERRET, *Rec. Insc. . . . du Musée du Louvre*, I, p. 14.

⁽²⁾ BOREUX, *Cat. guide*, p. 52.

⁽³⁾ *A.R.*, IV, p. 494. La statue est classée parmi les textes de Psammétique I.

⁽⁴⁾ *Z.A.S.*, 65, 73 : « eine späte Inschrift ».

⁽⁵⁾ *Wb.*, 3, 329 (14), qui se réfère mani-


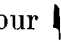



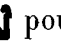
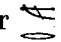
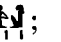
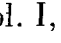
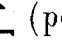
festement à notre texte.

⁽⁶⁾ *A. S. A. E.*, 5, 127-128.

⁽⁷⁾ Cf. MONTET, *Kémi*, 7 (1938), p. 123 et suiv. M. MONTET, *loc. cit.*, p. 156, souligne l'étrangeté du fait.

⁽⁸⁾ Cf. les appréciations de DE ROUGÉ, PIERRET, BOREUX, BREASTED (ci-dessus, p. 108-109).

semblable à celle du Louvre. En somme, à ne s'en tenir qu'au style de la sculpture, les deux statues pourraient être datées d'une période allant de l'époque saïte aux débuts de l'époque grecque, avant l'apparition du modelé boursoufflé de l'époque ptolémaïque; tout en étant plus proche de l'art saïte que de l'art ptolémaïque.


Le style ne permettant pas une datation plus précise, il faut avoir recours aux inscriptions; mais, alors que, par la technique sculpturale, les deux statues étaient semblables, il n'en va pas de même pour les textes. Si ceux-ci offrent de très grandes similitudes qui les apparentent d'une façon indiscutable (dimensions des colonnes et des signes, forme des signes, syntaxe, disposition du texte, etc.), ils semblent présenter néanmoins quelques différences. Alors que dans la statue du Louvre, la plus complète, on ne trouve aucune graphie dite « ptolémaïque », la statue d'Alexandrie, bien que plus fragmentaire, en présente au moins cinq exemples  pour ;  pour ;  pour ;  pour  col. 1,  (pour *rw*) col. 3 et  (pour *rh*) col. 4. Il faut d'ailleurs noter que ces cinq graphies mises à part, le texte de la statue d'Alexandrie est d'un style presque classique et qu'il ne présente pas les écritures compliquées des textes ptolémaïques typiques. Par son inscription, la statue d'Alexandrie pourrait donc remonter aux débuts mêmes de l'époque grecque ou un peu avant et la statue du Louvre, qui ne présente aucune de ces graphies, pourrait lui être antérieure. La date *ante quem* ainsi fixée, il reste à déterminer la datation *post quem*. Breasted ⁽¹⁾ croyait voir dans la mention du sapin du Liban (col. 2) une allusion à la dernière époque où l'Égypte put faire des expéditions dans ce pays, c'est-à-dire à la XXVI^e dynastie, mais ce critère doit être abandonné; en effet, des textes de la XXX^e dynastie et du début de l'époque grecque mentionnent également le sapin du Liban comme un bois couramment employé ⁽²⁾. Cela ne saurait donc prouver que la statue remonte à l'époque saïte, bien que par certains aspects elle s'apparente à la statue de la fin de cette époque récemment publiée par Ranke ⁽³⁾, et que

⁽¹⁾ *A. R.*, IV, 494.

⁽²⁾ Notamment LEFEBVRE, *Pétosiris*, Insc. 61, 26.

⁽³⁾ *M. D. I. K.*, 12 (1943), p. 107-138. On y retrouve des phrases très proches de

celles de la Statue du Louvre; cf. par exemple :

 à comparer avec *A.* col. 1.

le texte rappelle bien des fois les inscriptions de Montouemhat⁽¹⁾. A de multiples reprises, nous avons noté les rapprochements d'expressions entre la statue A. 88 et les textes du tombeau de Pétoisiris⁽²⁾, de Djed-Her le Sauveur⁽³⁾ et de la Stèle de Naples⁽⁴⁾; on serait donc tenté de dater la statue du Louvre de la même époque que ces trois monuments, c'est-à-dire entre 325 av. J.-C. (Stèle de Naples)⁽⁵⁾, 320 (Djed-Her)⁽⁶⁾ et 300 environ (Pétoisiris)⁽⁷⁾. Par l'écriture notamment la statue du Louvre est très proche de la Stèle de Naples. Nous avons même noté⁽⁸⁾ que, dans un cas au moins, l'orthographe de A. 88 était plus classique que celle de cette stèle. On pourrait donc estimer que la statue du Louvre est de quelques années antérieure à la stèle de Naples, soit autour de 330 av. J.-C. environ. Mais ce n'est là qu'une hypothèse et il n'est pas exclu qu'elle puisse être un peu plus ancienne. En effet, deux observations sembleraient la faire remonter à la XXX^e dynastie. Tout d'abord, Hor déclare qu'il a détruit des installations occupant le temple et, ensuite, il fait allusion à une donation de terrains. L'allusion à la destruction d'installations ne peut guère se référer qu'à deux périodes de l'histoire de l'Égypte : il s'agit ou bien d'une occupation par des soldats asiatiques à la suite de la première invasion perse⁽⁹⁾, ou bien d'installations militaires de la seconde époque perse ou de Grecs de l'armée d'Alexandre. S'il s'agit de la première époque perse, Hor aurait exercé sa charge d'administrateur du territoire d'Hérakléopolis sous un des pharaons de la XXX^e dynastie; s'il s'agit de soldats perses de la seconde invasion ou de Grecs, Hor n'aurait été fonctionnaire à Hérakléopolis que sous Philippe, mais dans ce cas on s'explique mal : 1^o le changement de graphies entre la statue du Louvre et celle d'Alexandrie qui indique une évolution de l'écriture ayant exigé quelque temps et 2^o le changement de titres entre les deux monuments; Hor,

⁽¹⁾ WRESZINSKI, *O. L. Z.*, 13, col. 390, pl. II-IV.

⁽²⁾ Cf. ci-dessus, p. 94 et suiv., notes : *h, j, l, x, ae, ap, ar.*

⁽³⁾ Cf. ci-dessus, p. 91 et suiv., notes *a, b, s, t, ap.*

⁽⁴⁾ Cf. ci-dessus, p. 94 et suiv., notes *k, m, ai, aq.*

⁽⁵⁾ Cf. TRESSON, *B. I. F. A. O.*, 30 (*Mél. Loret*),

p. 391.

⁽⁶⁾ Djed-Her a vécu sous Philippe Arrhidée (323-317), cf. DARESSY, *A. S. A. E.*, 18, 115.

⁽⁷⁾ Cf. LEFEBVRE, *Tombeau de Pétoisiris*, I, p. 12, confirmé par Ch. PICARD (contre MONTET), *B. I. F. A. O.*, 30 (*Mél. Loret*), p. 227.

⁽⁸⁾ Cf. ci-dessus, p. 95, note *m.*


⁽⁹⁾ Cf. ci-dessus, p. 96, note *t.*

à Alexandrie, est manifestement un plus grand personnage que lorsqu'il fit exécuter la statue d'Hérakléopolis, ce qui laisserait supposer également un certain laps de temps. On pourrait donc admettre que, comme la Stèle de Naples d'ailleurs, la statue du Louvre raconte des faits qui se sont passés sous la XXX^e dynastie, mais que, à la différence de cette Stèle, elle aurait été gravée à l'époque où les faits se sont produits, soit au plus tard sous le dernier des Nectanébos (vers 340 env.). La seconde observation confirme cette déduction. La statue du Louvre fait allusion, en termes juridiques, à une donation de terrains. Or, M. Iversen a noté que ces donations ont eu surtout lieu de la XIX^e à la XXVI^e dynastie⁽¹⁾; elles semblent disparaître après. La statue du Louvre doit donc être encore assez proche, dans le temps, de l'époque où ces donations étaient un fait courant. Une donation de terrain d'un particulier à un temple est plus vraisemblable sous la XXX^e dynastie, qui a continué la tradition saïte, qu'à l'époque grecque; je sais bien que ce n'est là qu'une indication, les donations de particuliers aux temples se sont certainement poursuivies au delà de la XXVI^e dynastie⁽²⁾, mais cependant cette observation rejoignant la première et s'ajoutant aux constatations que nous avons faites sur le style, plus proche de l'art saïte que de l'art ptolémaïque, tout semble pointer vers la XXX^e dynastie comme l'époque la plus probable où fut exécutée la statue du Louvre. Cette date est d'ailleurs confirmée par les constructions que Hor affirme avoir exécutées dans le temple d'Hérakléopolis. En effet, si l'on reprend l'énumération des travaux qu'il a entrepris pour la grande-*Hnty* du temple (Insc. A, col. 2 = B, col. 3), on s'aperçoit que ces travaux correspondent au portique décrit par Petrie qui fouilla le site (cf. ci-contre, fig. 1). Ce portique, comme la grande *khenty* de Hor, comporte une colonnade de granit, un mur sud et un mur nord (Petrie n'en indique pas la matière, mais le fait qu'il n'en reste plus que les arasements laisserait supposer qu'ils étaient en calcaire et qu'ils disparurent dans les fours à chaux); il n'y a pas de mur de fond, celui-ci étant constitué par la façade du temple proprement dit, et, en effet, Hor ne parle que de deux murs, non de trois; un passage relativement étroit aménagé dans le mur du

⁽¹⁾ IVERSEN, *Two inscriptions concerning private donations to temples*, p. 10.

⁽²⁾ Le texte de Djed-Her-le-Sauveur fait allu-

sion lui aussi à une donation de ce genre. Il est vrai que l'on peut objecter que cette donation a pu être faite à la XXX^e dynastie.

temple primitif, ce passage correspond à la *wmt* signalée par Hor. Enfin, Petrie indique une anomalie dans la colonnade : il manque deux colonnes au centre⁽¹⁾. Ne serait-ce pas là l'emplacement de la *Hayt* décrite par Hor? Celle-ci étant en bois du Liban (Insc. A, col. 2), il n'y a rien d'étonnant que Petrie n'en ait pas trouvé trace. Il n'est donc pas téméraire d'admettre que la  construite par Hor, et le Portique dégagé par Petrie ne sont qu'un

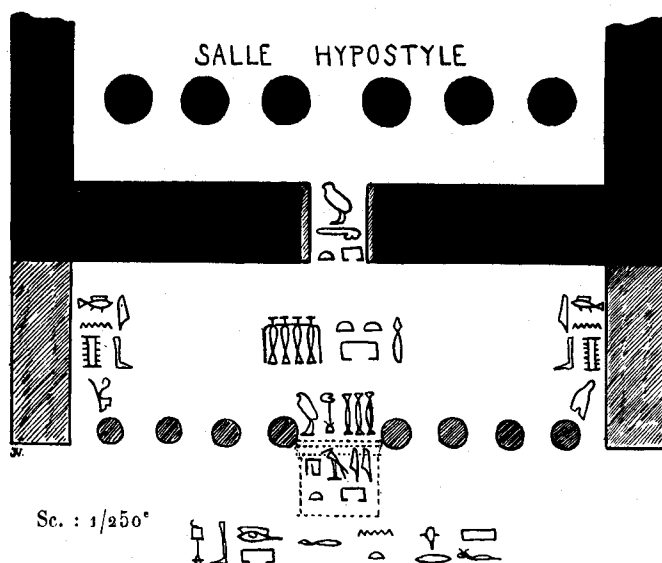


Fig. 1. — En partie d'après PETRIE, *Ehnasya*, pl. VII.

N. B. — Parties hachurées : travaux exécutés par le général Hor.

seul et même monument. La seule objection que l'on pourrait faire est que le Portique porte le nom de Ramsès II, mais Petrie a remarqué⁽²⁾ que ce portique avait été refait de fond en comble à deux reprises : sous la XXIII^e dynastie (Petoubastis) et sous Nekht-Hor-Heb durant la XXX^e dynastie. Ce dernier pharaon a d'ailleurs consacré un Naos en granit dans le temple⁽³⁾. Après les restaurations de la XXIII^e et de la XXX^e dynastie, le temple ne fut plus remanié que par Antonin⁽⁴⁾. Il est impossible que Hor ait vécu sous la

⁽¹⁾ PETRIE, *Ehnasya* (E. E. F.), p. 10. Petrie note : "we see here a wide gap in the row of columns ; and not a trace of any more columns or bases has been found".

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 12.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 17.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 12 et 17.

XXIII^e dynastie puisque son père s'appelle Psammétique; il est également invraisemblable, étant donné le style et de la statue et des inscriptions, qu'il ait pu travailler dans le temple à l'époque romaine. Il reste donc à admettre que c'est Hor qui entreprit, sous Nekht-Hor-Heb, les restaurations du temple d'Hérakléopolis et qu'en souvenir de ces travaux il consacra sa statue dans le temple d'Horshéfi. On voit que ces faits cadrent admirablement avec le style de la statue, encore suffisamment proche de l'art saïte pour avoir pu être prise pour un monument de cette époque par des archéologues aussi avertis que de Rougé et Boreux entre autres, et par ses inscriptions, qui trouvent de multiples parallèles dans les textes écrits par des fonctionnaires ayant vécu sous la XXX^e dynastie et la seconde domination perse (stèle de Naples, statue de Djed-Her-le-Sauveur, stèle du Satrape, Pétoisiris). On peut donc admettre que la statue du Louvre appartient à la XXX^e dynastie. La statue d'Alexandrie pourrait être un peu plus tardive; elle aurait été sculptée à l'imitation de celle du Louvre tout au début de l'époque grecque, soit une vingtaine d'années plus tard. Ce laps de temps expliquerait à la fois la légère différence de graphies entre les deux monuments et le changement dans la situation d'Hor. En somme, comme le Semataoui-tefnakht de la Stèle de Naples, Hor, gouverneur militaire d'Hérakléopolis sous l'un des pharaons de la XXX^e dynastie très probablement Nekht-Hor-heb, aurait été pris, peut-être malgré lui, dans les remous de la seconde invasion perse et des guerres d'Alexandre. Il se serait arrangé pour en sortir à son avantage et se serait retrouvé sous Philippe-Arrhidée, ou peut-être sous Ptolémée I, nanti d'une fonction importante dans le Delta, d'où sa famille était originaire. Il n'y a rien là qui puisse nous étonner, puisque nous savons par la Stèle de Naples et celle du Satrape que de tels faits se sont produits à la même époque.

Jean VERCOUTTER.



Louvre A. 88.

J. VERCOUTTER, *Les statues du général Hor.*

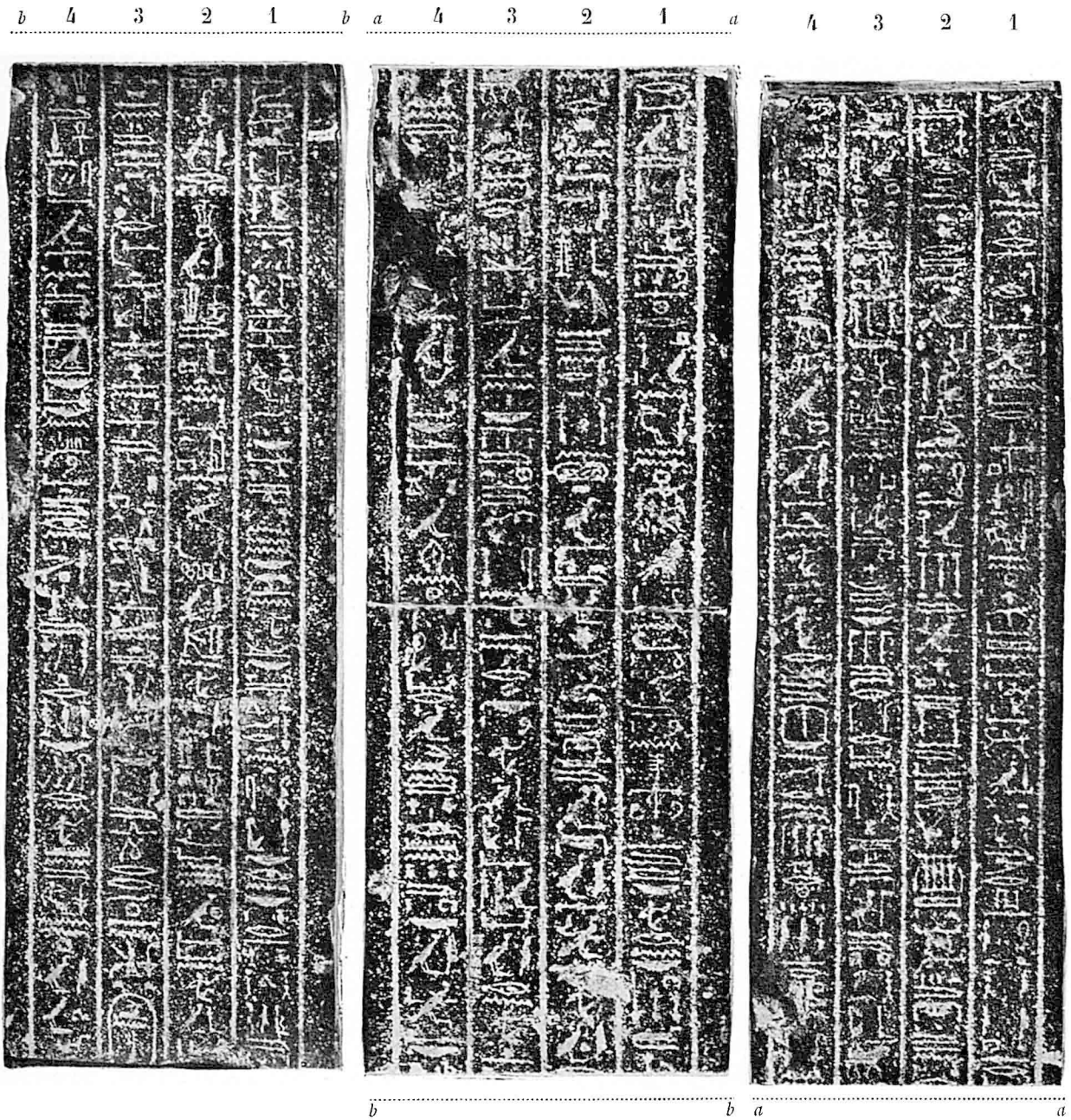
BIFAO 49 (1950), p. 85-114 Jean Vercoutter

Les statues du général Hor, gouverneur d'Hérakléopolis, de Busiris et d'Héliopolis (Louvre A. 88, Alexandrie, s.n.) [avec 5 planches].

© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>



Louvre A. 88. — Pilier dorsal.

J. VERCOUTTER, *Les statues du général Hor.*



Louvre A. 88. — Disposition du texte.

J. VERCOUTTER, *Les statues du général Hor.*



Alexandrie s. n.

Photo Abd-el-Malek Badie

J. VERCOUTTER, *Les statues du général Hor.*

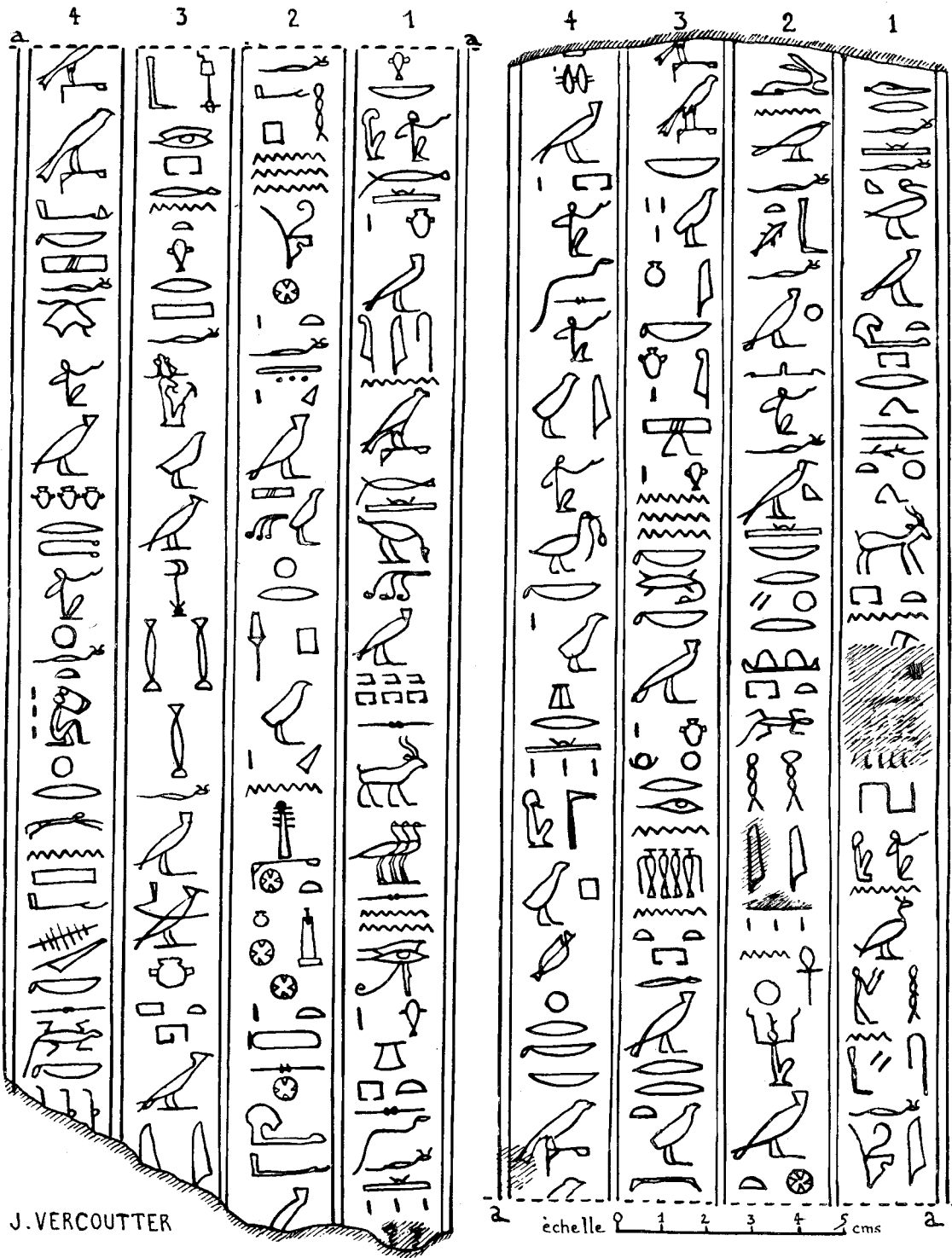
BIFAO 49 (1950), p. 85-114 Jean Vercoutter

Les statues du général Hor, gouverneur d'Hérakléopolis, de Busiris et d'Héliopolis (Louvre A. 88, Alexandrie, s.n.) [avec 5 planches].

© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>



Alexandrie s. n.

J. VERCOUTTER, *Les statues du général Hor.*